

EUROSIC

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2008

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie pour statuer sur les projets de fusion avec les sociétés Vectrane et Sologne BV s'est tenue le 13 novembre 2008.

Les résolutions ont été approuvées à l'unanimité.

L'Assemblée Générale a constaté la réalisation définitive de la fusion absorption de Vectrane par Eurosic.

A PROPOS D'EUROSIC

Eurosic est une société foncière cotée dont l'actionnaire de référence est Nexity qui détient 31,7%, la Banque Palatine détenant 19,9 % du capital de la Société. Le Groupe Caisse d'Epargne détient une participation respective de 40% et 100 % dans Nexity et Banque Palatine.

Cotée depuis 1984, EUROSIC a adopté le statut de SIIC en 2006 et intervient dans l'immobilier d'entreprise, l'immobilier de loisirs et la logistique, en Ile de France et en régions.

EUROSIC est cotée en continu sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment B.

Eurosic a intégré l'indice NEXT 150 depuis le 1^{er} octobre 2008.

Mnémonique : ERCS – code ISIN : FR0000038200.

CONTACT

Kamel Benabdallah

Tel: 01.45.02.23.34

06.76.64.52.15

k.benabdallah@eurosic.fr